L'Écoutille

Juillet 2015 - Volume 22 No.2

Parc Nautique Lévy (1984) inc.

Un milieu de choix

En couverture: Diverses vues du Parc Nautique Lévy

MERCI à Mme Michèle Langevin, auteure de toutes ces images, de nous faire partager sa passion pour la photographie.

Administrateurs

COMMODORE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. Georges Leblanc

VICE-COMMODORE
M. Jean-Luc Lemieux

SECRÉTAIRE
Mme Danielle Leblanc

TRÉSORIER
M. André Langevin

DIRECTEUR
M. Martin Aubé

DIRECTEUR
M. Mario Côté

DIRECTEUR
M. Denis Roy

DIRECTRICE
Mme Ginette Vautour

REPRÉSENTANT - VILLE DE LÉVIS
M. Pierre Lainesse

Personnel régulier 2015

MAÎTRE DE PORT
M. Rénald Lagacé

ADJOINTE À LA DIRECTION
Mme Michèle Langevin

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Mme Johanne Lévesque

ASSISTANT MAÎTRE DE PORT
M. Jérémi Guay

GARDIEN DE NUIT
M. Rock Pelletier

PRÉPOSÉS - services aux membres
Mme Émy-Clara Guay (chef d'équipe)
Mme Camille Bégin
M. Antoine Bernatchez
M. Tristan Côté-Cazes
M. John Easton
M. Thomas Lagacé
Mme Anne-Marie Robitaille
Mme Marie-Pier Thibault
M. Patrick Turgeon

L'Écoutille est publié

Par Parc Nautique Lévy (1984) inc. au rythme de 6 numéros par année.

Il est distribué selon 2 modes différents :
par courriel (couleur) à ses membres
puis placé sur le site Web :
www.parcnautiquelevy.qc.ca
ou, sur demande, en format papier (noir & blanc)
Maintenez à jour votre adresse courriel auprès du secrétariat

---

RESPONSABLE TECHNIQUE
Danielle Leblanc

COLLABORATEURS
Martin Aubé
Michelle Cantin
Jean-Claude Guay
Michèle Langevin
Georges Leblanc
Jean-Luc Lemieux

RECRUTEMENT ET PUBLICITÉ
Johanne Lévesque

La publication de l'Écoutille est possible grâce plusieurs collaborateurs. Nous tenons à remercier ceux qui, année après année, nous permettent de vous livrer un bulletin de liaison qui informe sur la vie de la marina. Nous remercions également ceux qui nous accompagnent pour une première année.

Nous invitons tous nos lecteurs à les encourager; ce sera votre façon de leur dire merci.

LE MOT DU COMMODORE

Par **Georges Leblanc**

Nous débutons la saison sur une bonne note!

En effet, les quelques membres qui venaient tourner sur le site du PNL et, principalement les employés qui ont la lourde tâche de préparer les installations terrestres et portuaires pour le début de la saison de navigation 2015, étaient inquiets de voir le couvert de glace qui enrobait encore les pontons le 18 avril. Le soleil tardait à réchauffer le climat et cependant, l'objectif de débuter les mises à l'eau des embarcations des membres le 4 mai et de les terminer dès le 5 juin, devait être maintenu afin que tous les gens fréquentant le PNL puissent profiter de notre site, des stationnements et des divers services offerts au cours de notre court été. Les gens ne cachaient pas leur scepticisme vis-à-vis le début et la durée de la période des mises à l'eau.

Connaissant ce grand défi, nos employés, malgré les journées de froidure et de vents constants d'avril, réussissent grâce à leur détermination et une excellente préparation à faire en sorte que la descente des embarcations débute à la date et à l'heure prévue. Moi, à leur crédit, je leur attribue la note *AA*. Et il en est de même pour l'administration qui a réussi à communiquer et à assister les membres dans leur choix parmi les moments offerts au calendrier des mises à l'eau. Une majorité des membres se sont aussi mérité une note assez élevée, du fait de leur compréhension par rapport aux obligations du PNL en cette période intense. Ils ont fait preuve de bonne volonté afin de faciliter la tâche et de participer au succès espéré. Le résultat d'une telle collaboration se solde par des économies opérationnelles, par des stationnements fonctionnels, un site propre et accueillant ainsi que la possibilité de consacrer nos ressources et énergies à améliorer les installations et services auxquels les membres ont droit.

En conclusion, cette année tout comme en 2014, l'opération s'est avérée être une réussite. Cela signifie donc que nous devrons répéter cette performance en 2016 et pour cela, tous ensemble, nous nous donnerons des moyens pour réussir.

Merci! À notre personnel pour le bon travail accompli et **Bravo!**

Bonne saison estivale à vous tous, au PNL!

Georges Leblanc
Commodore

QUELQUES IMAGES DE NOS RÉSIDENTS À PLUMES...

Par **Michèle Langevin**

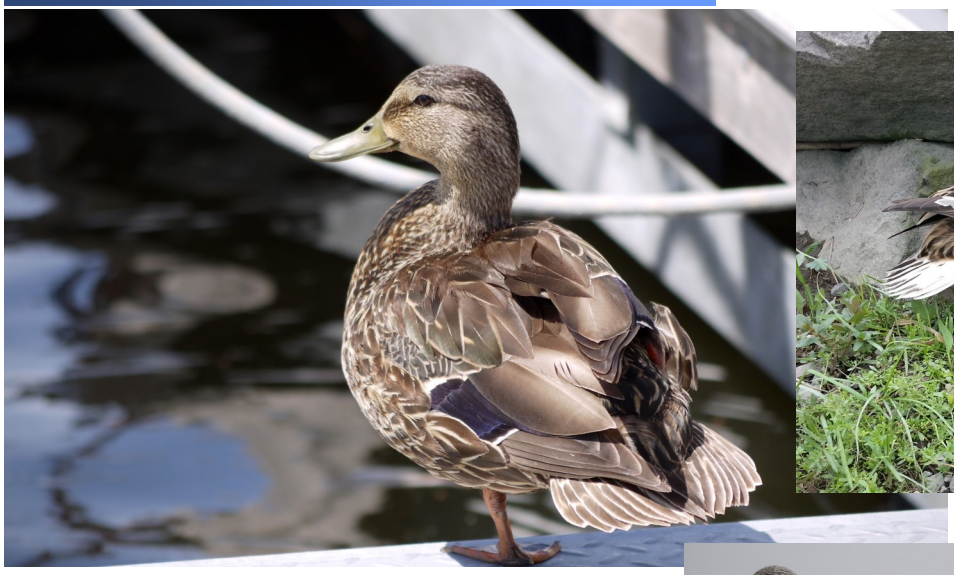

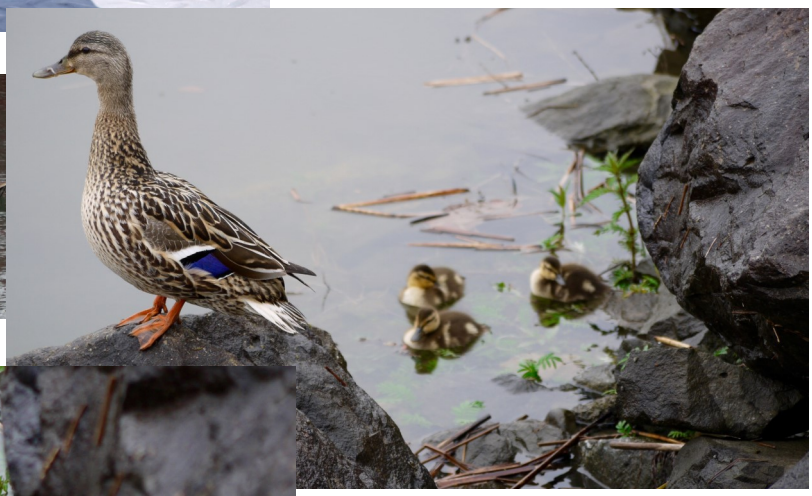

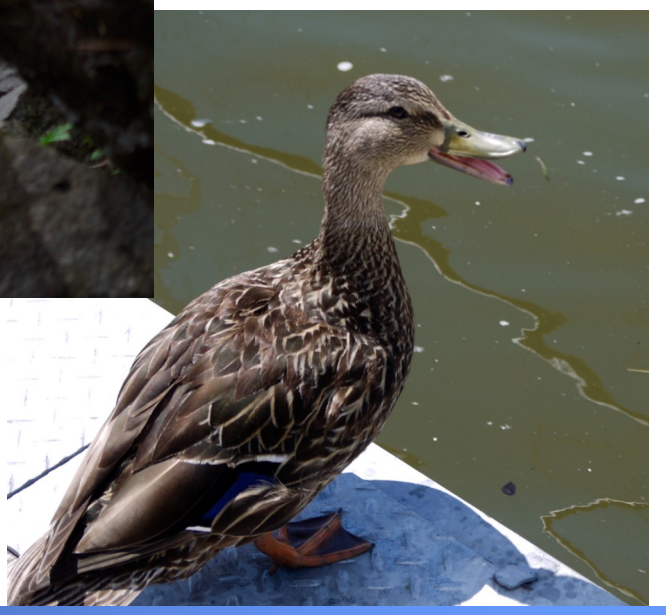

Michèle Langevin

⇒ Le nouveau bâtiment à proximité de la descente des pontons C et D est fonctionnel. Sa terrasse et sa salle de toilette sont à la disposition de tous les membres du PNL. Tout autour, les aménagements paysagers sont en voie de réalisation et devraient être complétés d'ici quelques semaines.

⇒ Les services de base en électricité sur les pontons représentent une prise 30 ampères pour chaque embarcation. Il est cependant très important que chaque propriétaire d'embarcation utilise la prise électrique qui est identifiée au numéro de son ponton. Si vous avez besoin d'une deuxième prise 30 ampères, il faut en faire la demande au secrétariat.

⇒ Tous les jours sans exception, la rampe de mise à l'eau sera fermée dès 20h00. Les utilisateurs utilisant la rampe journalière seront avisés qu'après 20h00, ils ne seront pas autorisés à utiliser la rampe. Après 20h00, ils devront prévoir sortir leur embarcation ailleurs ou louer un ponton pour une nuitée et sortir leur embarcation le lendemain.

⇒ Le membre qui quitte plus de trois jours et qui désire que son ponton soit libre à son retour doit préciser aux responsables de la gestion du bassin, la date de son départ et principalement, celle de son retour.

⇒ Les membres qui partent en croisière pour leurs vacances estivales doivent absolument stationner leur véhicule dans l'espace «Stationnement à long terme». Il est recommandé de s'informer auprès du personnel qui vous désignera un emplacement sécuritaire pour votre véhicule.

⇒ Le membre ayant oublié ou perdu sa carte magnétique lui donnant accès aux installations terrestres et aux pontons, ne pourra s'en procurer une autre qu'au secrétariat entre 8h00 et 16h00 les jours de semaine.

INFO'S EN BREF (suite)

Parlons *Stationnement*

⇒ Deux stationnements identifiés «Visiteurs et clients du restaurant» sont disponible à l'entrée du PNL.

⇒ La barrière à l'entrée s'ouvre sur le stationnement des *Membres actifs*; tous ont reçu une vignette devant être apposée à l'intérieur du pare-brise du véhicule utilisé.

⇒ La vignette indique que le véhicule appartient à un membre actif et qu'il peut profiter de plein droit du stationnement du PNL. À noter que celui qui a une vignette, a normalement une carte d'accès magnétique et qu'il est défendu de faire entrer un non-membre en utilisant ou en prêtant celle-ci…

⇒ Un véhicule ne possédant pas une vignette pourrait être remorqué sans préavis.

⇒ Même en ayant leur vignette et une carte d'accès magnétique, les membres actifs doivent faire preuve de bon jugement et respecter les règlements municipaux et les panneaux de signalisation du PNL, les consignes étant de:

- Ne jamais se stationner devant, ou sur un, «No Parking».
- Ne pas se stationner en dehors des espaces prévus à cet effet.
- Ne pas se stationner en haut de la descente à bateaux.

⇒ Tout membre contrevenant pourrait voir son véhicule se faire remorquer.

⇒ Il est tout simple, normal et responsable d'utiliser un espace de stationnement approprié et un peu plus éloigné même si cela nous oblige à faire quelques pas de plus.

COUPE FÉMINA : UN RENDEZ-VOUS LE 4 JUILLET 2015

Par **Michelle Cantin**

Le défi nautique 100% féminin

La 2e édition de Coupe Femina accueillera des participantes de partout au Québec pour réaliser le parcours Lévis - Neuville - Lévis. À ce jour, 8 bateaux ont confirmé leur inscription : c'est donc plus de 40 femmes qui prendront le départ. Le nombre d'inscriptions reçues comme équipières est tellement important que toutes ne pourront prendre le départ: 15 sont encore en attente d'une place sur un voilier. Un défi de taille pour l'organisation qui devra prévoir pour l'an prochain la disponibilité de voiliers pour répondre à la demande. Au moment d'écrire ces lignes, l'organisation est dans l'attente de 2 autres bateaux, mais rien n'est encore confirmé.

Mylène Paquette

Un grand nom s'inscrit dans la course : la rameuse océanique, Mylène Paquette, a confirmé sa participation à Coupe Femina. Elle naviguera à bord du voilier Magic et c'est la skipper Priscilla Desgagnés qui sera à la barre.

Voici les skippers qui ont confirmé leur présence :

Micheline Marcotte

Francine Gingras

Priscilla Desgagnés

Michelle Naud

Claire Girard

Sylvie Racine

Michelle Cantin

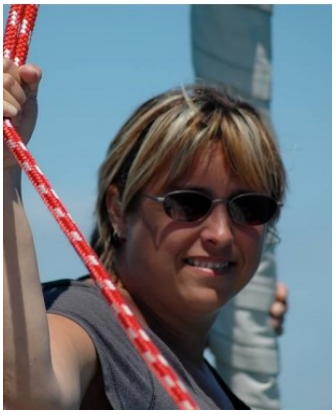

Isabelle Provost

Soyez des festivités et venez rencontrer les participantes
Bien que Coupe Femina soit 100% féminin, TOUS sont invités à se joindre aux participantes :

15 h : les premières devraient franchir la ligne d'arrivée
16 h 30 : Cocktail et remise de prix
18 h 00 : Souper « Coupe Femina » et musique

Bienvenue à tous. On vous attend nombreux.

DES SERVICES ACCESSIBLES POUR MARC
Dubuc
ALLERGIQUE À LA ROUTINE

PLUS D'ACCESSIBILITÉ
ET UNE FOULE DE SERVICES

- Services au comptoir le samedi*
- Financement hypothécaire les soirs et les fins de semaine
- Services mobiles et AccèsD

desjardins.com
m.desjardins.com
1 800 CAISSES

Caisse Desjardins de la Chaudière
418 831-2674
Caisse Desjardins de Lévis
418 833-5515
Caisse Desjardins
des Rivières Chaudière et Etchemin
418 839-8819

Desjardins

* De 9 h à 15 h au 995, boul. Alphonse-Desjardins à Lévis et de 9 h à 13 h au 485, rue de l'Aréna à Saint-Nicolas.

UN RECORD DE PARTICIPATION À LA PREMIÈRE RÉGATE 2015 DE PNL

Par **Michelle Cantin**

Lundi, 1er juin 2015.

Un vent bien présent attend les participants pour la régate d'ouverture de la saison 2015 à la marina du Parc Nautique Lévy. Au grand bonheur du Comité course, ce sont 14 bateaux qui prendront le départ. L'enthousiasme est palpable! C'est un record pour un début de saison. Malgré une marée montante, un vent persistant permet le parcours K-168 bâbord et bouée de bifurcation bâbord de la rivière St-Charles.

Catherine Daigneault

Des 14 bateaux participants, 3 ont abandonnés.

<u>Les résultats sont :</u>

1- 104
2- Miguick
3- Vortex
4- Diapason
5- Allo
6- Angeline
7- Kachina
8- Merlot II
9- Hope Floats
10- Largo
11- Cap-aux-rêves
12- Olive - DNF
13- Clapotis - DNF
14- Martina Mia - DNF

Catherine Daigneault

Catherine Daigneault

ML & Fils
DEPUIS 1960

CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

MARCEL LEBLANC & FILS INC.
Entrepreneurs en plomberie et chauffage
Industriel, Commercial et Résidentiel

1400, Des Riveurs
Lévis, Québec, G6V 0A8

Tél.: 418-837-7969
Fax: 418-837-7243
marcel-leblanc@bellnet.ca

LE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT

Par **Jean-Luc Lemieux**

Voici un extrait du Plan de sécurité et d'urgence de Parc nautique Lévy.

Les opérations de transbordement des carburants sont toujours des actions qui méritent que l'on s'y arrête. Plusieurs y ont perdu leur embarcation, d'autres, la vie. Toutes les précautions doivent être prises pour mener à bien chaque plein de carburant.

RAVITAILLEMENT EN CARBURANT

DEPUIS LE 15 AOÛT 2011, LE PERSONNEL DE PARC NAUTIQUE LÉVY (1984) INC N'EST PLUS AUTORISÉ À FAIRE LE PLEIN DE CARBURANT DE VOTRE BATEAU À MOINS QUE VOUS SOYEZ CONSENTANT À CE QU'UN MEMBRE DU PERSONNEL LE FASSE À VOTRE PLACE.

DE PLUS, EN TOUT TEMPS, VOUS ÊTES PERSONNELLEMENT ET ENTIÈREMENT RESPONSABLE DE TOUTES LES OPÉRATIONS CONDUISANT AU PLEIN DE CARBURANT : IDENTIFICATION DU NABLE DE PONT, DÉPOSE ET POSE DU BOUCHON, CHOIX DE CARBURANT, QUANTITÉ, DÉVERSEMENT, ETC…

Une plaquette ou un collant fixé à proximité du nable de pont permettant le plein en carburant, devrait indiquer le type de carburant utilisé.

A – AVANT LE PLEIN DE CARBURANT

1. Bien amarrer le bateau au quai.
2. Éteindre toute flamme nue.
3. Arrêter tous les moteurs, ventilateurs et autres appareils qui peuvent produire une étincelle ou une flamme.
4. Défense de fumer sur le bateau et sur le quai.
5. Les réservoirs transportables doivent être retirés du bateau et déposés sur le quai.
6. **Tous les passagers doivent descendre du bateau.**
7. Fermer toutes les ouvertures.
8. Déposer le bouchon.
9. Tenir le bec de la lance fermement contre l'ouverture pour créer une prise de terre avant d'ouvrir ou d'enlever le bouchon du réservoir afin d'éviter la possibilité d'une décharge statique accidentelle.
10. Indiquer la quantité approximative de carburant désirée.

B – APRÈS LE PLEIN DE CARBURANT

1. Poser le bouchon le plein terminé.
2. Essuyer immédiatement et entièrement tout déversement de carburant.
3. Ouvrir toutes les ouvertures.
4. Mettre en marche le système de ventilation et bien aérer jusqu'à ce que les vapeurs d'essence soient dissipées entièrement; vérifier qu'il n'y a aucune odeur avant de faire démarrer le moteur.
5. Mettre le moteur en marche.
6. Embarquer les passagers.
7. Larguer les amarres.

N.B. :LES HEURES DE SERVICE SONT AFFICHÉES ET PEUVENT VARIER SELON LES MOIS DE LA SAISON DE NAVIGATION.

ESSENCE

L'ESSENCE EST OUVERTE LA SEMAINE DE 8H00 À 16H00.

DEPUIS SAMEDI LE 30 MAI :

L'ESSENCE EST OUVERTE DE 8H00 À 20H00 LA FIN DE SEMAINE

(SAMEDI ET DIMANCHE).

À PARTIR DE JEUDI 18 JUIN :

L'ESSENCE SERA OUVERTE LA SEMAINE DE 8H00 À 18H00.

L'ESSENCE RESTERA OUVERTE DE 8H00 À 20H00 LA FIN DE SEMAINE

(SAMEDI ET DIMANCHE).

AGENCE DE PÉTROLIERS OCÉANIQUES LIMITÉE
OCEANIC TANKERS AGENCY LIMITED

UN PETIT COIN POUR RÉFLÉCHIR...

Par **Jean-Claude Guay**

- Où il n'y a pas d'humour, il n'y a pas d'humanité.

Eugène Lonesco

- **Quand une porte se ferme, un autre s'ouvre.**

Miguel De Cervantés

- Rien ne me touche plus que d'être compris.

Paul Valéry

- **Là où il y a de l'amour, il n'y a pas de question.**

Albert Einstein

- Soyez créatifs. Pensez de façon non conventionnelle et ayez le culot d'aller jusqu'au bout.

Lee Lacocca

POLITIQUE D'UTILISATION DES LOCAUX DU PARC NAUTIQUE LÉVY

À Parc Nautique Lévy (PNL), on retrouve trois espaces qui peuvent être mis à la disposition des membres et des utilisateurs non-membres :

1- Le *Salon des membres et sa terrasse* incorporés à la capitainerie.

2- Le *Pavillon d'été* situé à l'est du site.

3- *L'Agora* situé à proximité de la passerelle du C et du D.

Ces espaces peuvent être utilisés pour des repas, des réceptions, des formations, des réunions, des activités de détente, etc…

Ces trois espaces (locaux) sont gérés exclusivement par la Direction de PNL qui, selon son bon jugement, peut, en tout temps, les mettre à la disposition des membres de PNL, de groupes d'employés municipaux, de fondations, d'entreprises, de diverses associations locales, d'écoles, etc…

POLITIQUE D'UTILISATION DES LOCAUX (3) ET CALENDRIER
Du 1 mai au 20 octobre

- Les membres, leurs invités et les gens des bateaux visiteurs, peuvent utiliser ces 3 espaces lorsqu'ils sont libres (i.e. non réservés). Tel que le veut la tradition, lorsque non réservés, quiconque peut se joindre au groupe occupant déjà les locaux.

- Les membres peuvent demander à bénéficier **de l'exclusivité d'occupation** de l'un des trois espaces pour une activité privée et pour un temps précisé en effectuant, au préalable, et au moins une semaine à l'avance, une réservation auprès de la Direction et ce, au tarif en vigueur.

- Dans un tel cas, il sera clairement inscrit sur une affiche située à l'entrée du local concerné le nom du membre responsable qui aura réservé l'espace, incluant la date et l'heure du début et de la fin de la réservation. Cette procédure assurera la disponibilité du local et son exclusivité d'utilisation.

Du 21 octobre au 30 avril

- Lors de cette période, en tout temps, les membres de PNL doivent réserver le *Salon des membres* et s'acquitter des frais auprès de la Direction de PNL.

REMARQUES

Il importe que les membres réalisent l'importance de la réservation d'un local selon les règles précitées et respectent l'usage et l'exclusivité donnée aux gens ayant effectué une réservation (d'un local) auprès de la Direction.

Tous devront prendre connaissance des réservations sur l'affiche posée à l'entrée de chacun des locaux.

Les heures de réservation devront être respectées; i.e. que le local ne pourra être occupé ni avant et ni après l'heure; il devra être libéré, rangé et propre selon les indications affichées.

La personne ayant effectué la réservation d'un local pour un groupe, a la responsabilité de remettre ce dernier en parfait état; tout nettoyage, bris au local et/ou au mobilier entraînera des frais supplémentaires et possiblement la perte du privilège de l'utilisation future de ces espaces.

Dans les cas d'usage libre ou de réservation d'un local, il est permis d'apporter sa boisson. De plus, à la demande des utilisateurs, le concessionnaire de la restauration pourra aussi servir des repas et des boissons dans le local *Salon des membres et sa terrasse* ayant fait l'objet d'une réservation.

N.B. Les règles se rapportant à cette dernière possibilité doivent respecter certaines lois municipales et provinciales qui seront précisées et expliquées à la personne responsable qui effectuera la réservation.

LA DIRECTION ***28 juin 2015***

POTINS MARITIMES

Par **Jean-Luc Lemieux**

Réf. : AMQ, 2015

De gauche à droite: M. Yves Paquette, M. Marc-André Thomas, M. Louis Ducharme, M. Jean-Philippe Martin-Dubois, Mme Kathleen Paré, M. Georges Leblanc, M. Walter Timmerman, M. André Côté et M. Sylvain A. Deschamps. Manquants sur la photo: M. Simon Labelle et M. Stéphan Bourgeois.

AMQ

Lors d'une dernière rencontre, l'Association maritime du Québec a élu à sa tête, pour une durée de deux ans, monsieur M. Timmerman de *CMC Électronique - Esterlin*.

Siègent également sur le Conseil d'administration Mme Kathleen Paré de la marina du Port de Québec et M. Georges Leblanc de Parc nautique Lévy.

Nouvelle embarcation

La compagnie italienne Jet Capsule a mis au point une embarcation de plaisance s'inspirant de la moto-marine dénommée Jet Reptile d'une longueur de 7,55 mètres. Cette embarcation, en fibre de carbone, peut accueillir 8 personnes et filer à une vitesse de 50 Kn. Un moteur de 570 hp permet une autonomie de

merrill allard inc. Produits pétroliers

Esso L'Impériale Mobil

À votre service depuis 1964

2309, avenue de la Rotonde
Charny (Québec) G6X 2M2

Téléphone: ***(418) 832-6104***
Télécopieur: (418) 832-1457

www.merriallard.com
info@merrillallard.com

Le MV CSCL Globe est un porte-conteneurs appartenant à la China Shipping Container Lines.
Il est le premier d'un groupe de cinq navires identiques et était considéré comme le plus gros au monde lors de son lancement en 2014.
Il a été construit par la Hyundai Heavy Industries à Ulsan en Corée.
Port d'attache: Hong Kong
Tonnage : 187,541 GT - Longueur : 400 m, - Largeur : 59 m - Tirant d'eau 16,0 m.
Moteur MAN B&W - Puissance 69,720 kw à 84 rpm. (X 1.34102209 HP)
Vitesses : V. maximale : 22,0 kn (41 km/h) - V. croisière (économie) 10,5 kn (19 km/h).
Équipage en temps normal : 31
Nombre de conteneurs embarqués : 19,100 TEU Standard (20 pi X 8 pi X 8 pi) *

***Source: Wikipedia 2014/2015**

www.formationnautiquequébec.com

418-683-8815 / info@formationnautiquequébec.com

BATEAUX
ACHAT • VENTE • RÉPARATION
UNITÉ MOBILE – MISE AU POINT – RÉPARATION DE FIBRE DE VERRE
TRANSPORT COURTE ET LONGUE DISTANCE
ENTREPOSAGE
BATEAUX tigé
FORMULA
ZONE Marine
ZONE MARINE INC.
5055 Guillaume Couture
Lévis (QC)
T 418.835.9663 (ZONE)
www.zonemarine.com